



Pierre-José Billotte

© DR

[Expert]ises

Spécial CLOUD COMPUTING

[Avis d'expert

Le Cloud au secours de la dette française

En 2010, j'avais mis en évidence la simultanéité de la montée de deux phénomènes mondiaux, le Cloud Computing et la dette publique des États. Il apparaît aujourd'hui que le premier est devenu une solution stratégique au poids insupportable de la seconde. Le mouvement irréversible de l'informatique en nuage est fondé en bonne partie sur l'accumulation, au cours des dernières décennies, de très nombreuses frustrations générées par l'ère de l'informatique traditionnelle et des coûts élevés qui y sont liés : solutions informatiques coûteuses, déploiements longs et fastidieux, parfois jamais opérés, coûts internes non maîtrisés, dérives organisationnelles, architectures peu ou pas sécurisées, complexité d'accès pour les nomades. L'État n'a pas échappé à ce bilan. Bien au contraire. Sa taille considérable, sa dispersion géographique et son organisation complexe ont accentué, plus que chez tout autre utilisateur, la gravité de ce bilan.

Le Cloud Computing apporte une informatique flexible, contrôlée et puissante, se traduisant par une amélioration considérable de la productivité. C'est cette raison qui a poussé la Maison-Blanche à imposer une politique d'achat dite Cloud First, donnant la priorité aux achats de services Cloud pour la fourniture IT des institutions fédérales. Car l'État américain n'est pas moins endetté - en réalité, il l'est beaucoup plus - que l'État français, et probablement pas beaucoup moins bureaucratique, compte tenu de la taille du pays. Cette logique l'a conduit à prendre comme objectif, par exemple, de supprimer 800 de ses centres d'hébergement informatique avant 2015. C'est aussi la raison pour laquelle EuroCloud France a proposé, dans son plan stratégique, la systématisation des achats publics en mode Cloud, avec à la clé un autre bénéfice social : la dynamisation du tissu d'entreprises Cloud françaises.

Alors, quelle est l'envergure de l'économie à laquelle l'État français peut s'attendre ? Probablement de près d'un milliard d'euros par an. La somme est considérable. Le gain budgétaire engendré par l'adoption de ce modèle serait en effet compris entre 25 et 50 %, lié à un usage plus rationnel, plus rapide, et à des nouveaux services. Mais le Cloud sera-t-il au cœur des préoccupations des candidats à la présidentielle ? Rien n'est moins sûr. Réponse le 21 mars, aux États généraux du Cloud Computing.]

EuroCloud France : www.eurocloud.fr

Pierre-José Billotte,
président d'EuroCloud France et
fondateur de Revendredcloud.com